



Fédération des chambres  
de commerce du Québec | **fccq**

## **Mont Orford : 12 000 manifestants contre le développement et l'environnement**

*Par Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et titulaire d'une maîtrise en environnement.*

Pas moins de 12 000 manifestants marchaient dans les rues de la métropole la fin de semaine dernière afin de s'opposer au projet de développement du mont Orford. Des gens qui se réclament environnementalistes, des artistes chantant les beautés de la nature et des milliers de citoyens, en majorité Montréalais, désirant sauver LEUR montagne des mains des ignobles promoteurs capitalistes. Chose certaine, ils invoquent le bien-être des générations futures et la nécessité de garder intacte la situation actuelle du parc. Mais que savent-ils réellement des tenants et des aboutissants du projet de développement du mont Orford? Mystère!

En sortant des sentiers battus et en poussant la réflexion un peu plus loin, il est facile de constater que le projet de développement du mont Orford est tout à fait valable, voire même nécessaire, et qu'il respecte en tout point les trois axes du développement durable, soit le social, l'économique et, bien sûr, l'environnemental.

Les 12 000 manifestants se doutent-ils qu'ils tentent d'empêcher la réalisation d'un projet porteur pour l'économie de la MRC de Memphrémagog, où plus de 3 500 emplois dépendent directement de l'industrie touristique? D'ailleurs, savent-ils que l'immobilisme qui prévaut actuellement risque de coûter très cher à la région de Magog-Orford? Sont-ils conscients que, pendant que le milieu vit une confrontation dans ce dossier, des régions concurrentes comme le Vermont mettent les bouchées doubles pour être en mesure d'attirer des visiteurs avec une offre quatre saisons des plus attrayantes?

En se portant récemment acquéreur de 5 000 hectares de terres, le gouvernement du Québec a concrétisé son engagement de doubler la superficie du Parc national du mont Orford. Ainsi, l'espace qui serait privatisé ne compte que pour 10 % de la superficie du parc, un espace déjà occupé par un centre de ski et un terrain de golf. Est-ce là des activités favorisant un retour à la nature sauvage, comme le disent si bien les opposants au projet? On peut en douter.

Ne serait-ce pas plutôt le principe du « pas dans ma cour » qui refait encore surface? Un principe qui, rappelons-le, prévaut largement sur les intérêts de l'ensemble de la population et où il s'avère que l'intérêt de quelques propriétaires, qui se proclament aisément « coalition », entrave le droit au développement des collectivités.

En fait, il est à se demander si les 12 000 manifestants, entraînés par ces adeptes du « pas dans ma cour », sont au courant qu'au cours des dernières années le gouvernement a injecté plus de 10 millions de dollars dans la station afin de soutenir ses activités déficitaires et que ce sont nous tous qui payons pour ces pertes; que sur un investissement de 25 millions de dollars, 10 millions de dollars seraient consacrés au projet afin de le rendre conforme sur le plan environnemental; que plus de 1 500 emplois seront créés dans la région; que 70 % des mémoires déposés dans le cadre des audiences du BAPE ont été favorables à un projet de développement, à la condition qu'il respecte l'environnement; que le projet de développement immobilier est échelonné sur une période de 15 ans et qu'il doit respecter les normes environnementales les plus strictes au Québec; que les stations de ski d'envergure du monde entier ont pour la plupart un développement immobilier au bas des pentes; et finalement, qu'aucun autre projet n'a été proposé pour assurer le développement durable de la station? Vraisemblablement, la réponse est NON.